INÉDIT

LCP ASSEMBLÉE NATIONALE

PUBLIC SÉNAT

Soirée 20 ans des Chaînes Parlementaires

Mercredi 14 octobre à 20h30

Sur LCP-AN et Public Sénat

Suivi de deux débats présentés par Rébecca Fitoussi et Jean-Pierre Gratien

SOIRÉE ÉVÈNEMENT SUR LES CHAÎNES PARLEMENTAIRES

Mercredi 14 octobre 2020

Présentée par Rébecca Fitoussi et Jean-Pierre Gratien
Sur le canal 13 de la TNT

20H30 Lancement de la soirée spéciale
en présence des deux présidents des chaînes parlementaires :
Bertrand Delais (LCP-AN) et **Emmanuel Kessler** (Public Sénat)

Suivi de la diffusion du documentaire **inédit "Enquêtes au Parlement"**

22H30 Grand débat
sur les **institutions**, la place des **assemblées**, l'impact des **commissions d'enquête** ...

23H00 Second débat
sur le rôle des **chaînes parlementaires** à l'étranger

ENQUÊTES AU PARLEMENT

DOCUMENTAIRE INÉDIT

Produit par Premières Lignes

Réalisé par Stéphane Haumant

85' – 2020

Les commissions d'enquête parlementaires ont souvent fait événement, sur LCP et Public-Sénat, depuis la création des chaînes, il y a 20 ans. Ces séances d'interrogatoire filmées ont même permis de réaliser quelques-unes des meilleures audiences des deux médias. Certaines scènes sont devenues cultes, comme les passes d'armes entre le sénateur Philippe Bas et le conseiller élyséen Benalla ou l'interrogatoire du jeune juge d'instruction de l'affaire d'Outreau, tentant de justifier l'envoi de treize innocents en prison. Dans sa première intervention au Sénat, en juillet 2020, le tout-nouveau garde des Sceaux Eric Dupond-Moretti, a d'ailleurs expliqué qu'il allait s'inspirer des travaux de la commission d'enquête d'Outreau, à laquelle il avait participé (et sur laquelle il témoigne, dans le documentaire).

Prévues par la Constitution de la Vème république, ces commissions ont acquis un statut nouveau depuis deux décennies, par l'impact de leur retransmission en direct. Retour sur quatre d'entre elles, qui ont particulièrement marqué les esprits.

La première a coïncidé avec la naissance même des deux chaînes parlementaires, en 2000 ; elle s'est intéressée à la «Vache folle», scandale alimentaire

majeur, qui a fait trembler la France et l'Europe. La deuxième, en 2006, a mis en accusation notre système judiciaire, suite à la catastrophe du procès pour pédophilie d'Outreau. La troisième, en 2012, a vu la convocation de plusieurs membres du gouvernement Hollande, au sujet du compte caché en Suisse par le ministre du Budget Jérôme Cahuzac. La quatrième, en 2018, est remontée jusqu'à l'Elysée, suite aux frasques d'Alexandre Benalla, garde du corps d'Emmanuel Macron.

Quatre affaires qui ont passionné l'opinion et provoqué des tensions au plus haut niveau de l'Etat. Mais ces commissions d'enquête étaient-elles vraiment indépendantes ? Ont-elles fait progresser la vérité ? Quelles sanctions ont-elles arrêtées ? Et les préconisations émises par les élus, dans leur rapport final, ont-elles été suivies d'effets ?

Pour le savoir, « Enquêtes au parlement » a interrogé les principaux acteurs de ces temps forts de la vie publique : parlementaires, témoins auditionnés et journalistes. Ils en racontent les moments clés et en dévoilent les coulisses. Parmi les personnalités interviewées : les députés et sénateurs Muriel Jourda, André Vallini, Philippe Houillon, Georges Fenech, Charles de Courson, Daniel Fasquelle et Alain Claeys ; l'abbé Wiel (« acquitté » d'Outreau), l'ancien avocat Eric Dupond-Moretti, les journalistes Florence Aubenas, Ariane Chemin, Sophie Coignard, Gérard Leclerc, Fabrice Arfi, Daniel Schneidermann et Thomas Snégaroff.

Une plongée au cœur de la machine démocratique, qui éclaire vingt ans d'évolution de notre société

*Lien de visionnage disponible à la demande où sur les plateformes de visionnage de Public Sénat et LCP-AN

CONTACT PRESSE

PAULINE SORTINO
Public Sénat
p.sortino@publicsenat.fr
01 83 35 43 01

CHLOÉ LAMBRET
LCP - Assemblée nationale
c.lambret@lcpan.fr
01 40 63 90 78